

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LETTRE D'INTENTION Projet de centrale hydroélectrique de 50 MW ou moins

1. IDENTITÉ DU PROMOTEUR PRINCIPAL (ENTREPRISES, COMMUNAUTÉS LOCALES OU AUTOCHTONES)

ORGANISATION :

NUMÉRO DU NEQ :

NOM DU REPRÉSENTANT :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

2. DESCRIPTION ET LOCALISATION DU SITE

NOM DU SITE (SI CONNU) :

NOM DU PLAN D'EAU :

NOM DE LA VILLE, DE LA MUNICIPALITÉ OU DU TERRITOIRE NON ORGANISÉ :

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) :

AUTRE COMPÉTENCE TOUCHÉE PAR LE PROJET (S'IL Y A LIEU) :

AUTRE MRC PROVINCIALE FÉDÉRALE AMÉRICAINNE

LOTS DE CADASTRE DU QUÉBEC :

TERRITOIRE NON RÉNOVÉ

NOM DU CADASTRE DU CANTON OU DU CADASTRE DE LA PAROISSE :

RANG :

LOTS :

TERRITOIRE NON CADASTRÉ (ARPENTAGE PRIMITIF OU COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES)

ARPENTAGE PRIMITIF SI CONNU

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

NOM DU CANTON OU AUTRES :

LATITUDE :

RANG :

LONGITUDE :

LOTS :

INSCRIVEZ LE NUMÉRO DU BARRAGE DÉJÀ AMÉNAGÉ SUR CE SITE S'IL Y A LIEU¹ :

PUISSANCE DE L'AMÉNAGEMENT PROJETÉ (MW) :

3. APPUI DU MILIEU LOCAL²

NON OUI PRÉCISEZ :

4. DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- PLAN DU SITE ET DE LA PETITE CENTRALE PROJETÉE OU EN PLACE ([fichiers de formes \(.shp par ex.\)](#))
- AFIN DE DÉMONTRER L'APPUI POUR LE PROJET, UNE COPIE CONFORME DES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DU MILIEU LOCAL SUR LE TERRITOIRE OÙ SE SITUE LE PROJET
- TOUT AUTRE DOCUMENT PERTINENT

Titre _____

Nom du représentant : _____

Signature _____

Date : _____

Veillez transmettre ce formulaire ou vos questions aux adresses courriel suivantes :
PCH@mern.gouv.qc.ca et domaine.hydrigue@environnement.gouv.qc.ca

¹ Voir le répertoire de la Direction de la sécurité des barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au : www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/default.asp

² Le « milieu local » se compose d'un ou de plusieurs des organismes suivants : une municipalité régionale de comté (MRC), une municipalité locale, un conseil de bande, une régie intermunicipale, une coopérative dont la majorité des membres a son domicile dans la région administrative où se situe le projet, une municipalité de village cri ou de village nordique ou la municipalité de village naskapi, l'Administration régionale Kativik.